

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SE**

Envoyé en préfecture le 03/05/2024

Reçu en préfecture le 03/05/2024

Publié le



ID : 061-200068856-20240425-2024_04_095-DE

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 29

Convocation du 17.04.2024
Affichage du 17.04.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq avril, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes des Menus suite à la convocation du 17.04.2024, affichée le dix-sept avril 2024.

Etaient présents : Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMARET Stéphanie, M SOUTIF Patrick en remplacement de M COUDRAY Pascal, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excuses : M BAILLIF Christian (donne pouvoir à M VIANDIER Marcel), Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie (donne pouvoir à M DUGUET Christian), M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M HOULLE Pascal (donne pouvoir à M JUSZEZAK Jean-Claude), Mme RADIGUET Angéline (donne pouvoir à Mme ENCELIN Elyane), Mme REVET Evelyne (donne pouvoir à M Du LAC Jean-Vincent), Mme SAUVANEIX Alexandra.

Etaient absents-non excusés : M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur M GUILLET Denis est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024.04.095

CONSTRUCTION MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE LONGNY : ATTRIBUTIONS DES LOTS

La maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de l'aménagement de la Maison de la Petite Enfance a été confiée à l'Agence d'architecture B2 d'Hérouville Saint Clair.

Le montant prévisionnel de l'opération avant appel d'offre des entreprises a été estimé à 1 469 694.03 € HT pour les travaux.

Un avis public à la concurrence a été envoyé sur la plateforme dématérialisée le 29 février 2024 avec une remise des offres fixée au lundi 25 mars 2024 à 17h

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 28 mars 2024 afin de procéder à l'ouverture des plis et l'enregistrement des offres, avant analyse.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 17 avril 2024 à 17h afin d'examiner le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre Agence B2.

Après examen du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offre propose de retenir les entreprises pour les lots suivants :

Envoyé en préfecture le 03/05/2024

Reçu en préfecture le 03/05/2024

Publié le

Montant Offre

de Base

Enregistré à

ID : 061-200068856-20240425-2024_04_095-DE

BASE	Estimatif Offre de Base HT	Montant Offre de Base	Entreprises
Lot 1 Désamiantage/ déplombage/démolition	99 694.03 €	56 300.00 €	TTH
Lot 2 Terrassement/ VRD / espaces verts	130 000.00 €	132 226.90 €	TRIFALUT
Lot 3 Fondation/maçonnerie/dallage/carrelage	300 000.00 €	278 000.00 €	SAGIR
Lot 4 Ossature bois/charpente bois/bardage bois iso	160 000.00 €	144 057.60 €	LINEA BOIS
Lot 5 Couverture /étanchéité	110 000.00 €	125 567.85 €	BEQUET
Lot 6 Menuiseries aluminium/serrurerie	140 000.00 €	136 418.00 €	BARBIER
Lot 7 Menuiseries Intérieures bois platre rei sèche/ faux plafonds	170 000.00 €	170 399.63 €	DESLANDES
Lot 8 Electricité	80 000.00 €	65 065.80 €	ENERSCIENCE
Lot 9 Chauffage Plomberie/ventilation	230 000.00 €	217 750.28 €	SCF
Lot 10 Peinture- Revêtement de sols souples	50 000.00 €	51 097.00 €	GOUIN PEINTURE
TCE	1 469 694.03 €	1 376 883.06 €	
VARIANTES			
Lot 8 variante tarif jaune		7 951.19 €	ENERSCIENCE
Lot 9 variante climatisation		22 111.93 €	SCF
TEC+VARIANTES		1 406 946.18 €	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'ATTRIBUER les marchés de travaux pour les lots 1 à 10 comme préconisé ci-dessus par la commission d'appel d'offres,
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer lesdits marchés et tous les documents y afférents,
- D'AUTORISER la dévolution des travaux.

Pour extrait certifié conforme

Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du

Le Président,
Emmanuel LE SECQ

